

PARTIE RÉSERVÉE À LA MÉDIA-LUDOTHÈQUE

Validité de l'abonnement :

Numéro de carte :



# GUIDE DU PRÊT AUX COLLECTIVITÉS

Média-Ludothèque de Colombier Sagnieu

175, route de pont de cheruy

04.78.32.85.32

[media-ludotheque@mairie-colombiersagnieu.fr](mailto:media-ludotheque@mairie-colombiersagnieu.fr)

[www.media-ludotheque-colombiersagnieu.fr](http://www.media-ludotheque-colombiersagnieu.fr)



**INSCRIPTION -----**

Pour emprunter des documents, jeux ou jouets, une carte « Collectivité » est nécessaire.

Une fiche d'inscription est à remplir et signer par le responsable de la structure et à renouveler chaque année à la date anniversaire (ou au 1er septembre pour les enseignants).

Selon le type de structure et les besoins de la collectivité, une carte pour l'ensemble des membres ou une carte par personne sera délivrée.

L'inscription est gratuite pour les collectivités de Colombier Saugnieu. La collectivité est responsable des documents, jeux ou jouets empruntés et s'engage à remplacer ou rembourser tout document ou objet détérioré ou perdu.

**RETOURS -----**

La liste des titres empruntés ainsi que leur date de retour pourra être éditée sur demande.

Les documents, jeux ou jouets doivent être rendus à la date indiquée afin de maintenir la qualité du service.

**PRÊT DES DOCUMENTS -----**

Possibilité d'emprunter jusqu'à 6 jeux et jouets, les livres en illimités. Les DVD et jeux vidéo sont exclus des prêts aux collectivités, conformément à la législation.

La durée du prêt est de 42 jours (6 semaines).

**SERVICES -----**

Choix de documents :

Le personnel de la média-ludothèque est disponible pour accompagner le choix de documents jeux ou jouets pendant les heures d'ouverture de la structure.

Une demande peut aussi être faite par mail afin de préparer une sélection thématique (media-ludotheque@mairie-colombiersaugnieu.fr).

Pour répondre au mieux aux demandes précises, la médiathèque à accès au fonds de la Médiathèque départementale du Rhône.

Son catalogue en ligne est consultable, à l'adresse suivante : <http://mediatheque.rhone.fr>

Pour réserver un document, il suffit d'en faire la demande auprès du personnel de la média-ludothèque. Les délais sont parfois un peu longs, l'anticipation est donc de rigueur !

**FICHE D'INSCRIPTION  
COLLECTIVITÉ**

Nom de la collectivité : .....

Nom et Prénom (titulaire de la carte) :

.....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

La média-ludothèque accorde des conditions de prêt spécifiques aux collectivités éducatives ou socioculturelles : gratuité de l'inscription, documents en nombre, délais plus importants. En s'inscrivant, la collectivité s'engage à remplacer tout document ou objet détérioré ou perdu.

Elle s'engage également à ce que cette inscription soit réservée à un usage strictement collectif et ne soit pas utilisée à des fins individuelles.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de prêts (mentionnées dans le guide de prêt aux collectivités) et m'engage à les respecter.

À

Le

Cachet de la collectivité :

Nom et Signature  
de la direction de  
la collectivité :

Nom et Signature  
du titulaire de la  
carte :